

A l'écoute des enfants

Une quinzaine d'unités d'accueil ont été créées pour recueillir dans les meilleures conditions possibles la parole des enfants maltraités sexuellement. Un vrai progrès. A généraliser.

par ARIANE BOIS

Elle a 5 ans, un visage d'ange et une poupée dans les bras. Dans un souffle, elle confie: «Je croyais que tous les papas faisaient ça.» Dans la pièce d'à côté, séparée par un miroir sans tain, l'enquêteur respire: le précieux témoignage, retransmis intégralement, pourra être utilisé au procès. On n'a pas attendu l'affaire d'Outreau pour savoir combien la parole des enfants est difficile à recueillir. Surtout en cas de maltraitance sexuelle. Une quinzaine d'unités d'accueil pilotes ont été créées pour que les enfants puissent être entendus dans les meilleures conditions possibles avec respect et vigilance. Nous nous sommes rendus à l'unité d'accueil de Lons-le-Saunier, dans le Jura, une structure inaugurée l'an dernier, qui a déjà reçu deux cents enfants victimes d'agressions sexuelles. Une quinzaine de ces lieux d'écoute existent actuellement en France: la loi du 17 juin 1998, relative à la protection des mineurs, oblige en effet désormais à filmer l'audition des enfants, sauf si, évidemment, ceux-ci le refusent.

Tout repose sur le récit

De Béziers à Mâcon, d'Aix-en-Provence à Saint-Nazaire, ces unités ont, toutes, face à l'enfant abusé, la même préoccupation: surtout, ne pas aggraver le traumatisme vécu. «Répéter, c'est refaire», explique Hélène Goy-Letondor, avocate spécialisée dans la défense des mineurs et présidente infatigable de l'Ojevim, un réseau de pros de l'enfance dans le Jura. «La victime doit pouvoir raconter son histoire, une fois et une seule, dans un lieu adapté, être filmée et, surtout, ne pas revivre son cauchemar par des questions sans fin.» Il s'agit, mine de rien, d'une vraie révolution: «Quand les

enfants arrivaient au commissariat, se souvient Patrick Vey, commandant de police, chef de la brigade de la sûreté urbaine à Lons-le-Saunier, ils rencontraient des individus menottés, des délinquants pris en flagrant délit, des policiers armés. Un petit a même failli se faire mordre par un chien!» Pas franchement idéal pour inspirer confiance, reconnaît-il volontiers, «surtout si les policiers ne sont pas, comme c'est souvent le cas, spécialement formés pour l'écoute des mineurs». D'où la volonté de deux magistrats du département de faire travailler ensemble, et pour la première fois, des policiers, des gendarmes, des avocats, des médecins, des psychologues et des directeurs de foyers. «Pas facile au début, reconnaît M^e Goy-Letondor, tant nous venions d'horizons différents, mais absolument nécessaire. Après le choc de l'affaire Dutroux, il y avait urgence à mieux entendre ce que les victimes avaient à nous dire.» Filmer les témoignages s'inscrit dans cette logique: l'avocat arrive au procès mieux armé et remporte donc plus de condamnations. Car, dans ce type d'affaires, les preuves, physiques et morales, restent rares. Tout, ou presque, repose sur le récit et, si les images manquent, les interprétations parfois erronées restent fréquentes.

Expliquer, rassurer...

Dans la pièce, la fillette semble fatiguée: certains enfants s'endorment, d'autres se cachent derrière leurs cheveux ou s'abritent sous le canapé. «L'un de mes pires souvenirs, raconte Patrick Vey, reste celui d'une gamine de 3 ans et demi, couchée par terre. J'ai dû m'allonger à ses côtés pour l'entendre énoncer: "Il a recom-



La parole des enfants est difficile à recueillir



menché." C'était suffisant pour monter le dossier.» A l'enquêteur de respecter ces phases de silence, de repli sur soi, de retour dans le temps. Certains costauds de 17 ans se mettent ainsi à parler avec les fluettes voix des enfants qu'ils étaient au moment des faits... L'audition n'étant pas un interrogatoire, prendre son temps, expliquer, rassurer est capital. La psychologue Marie-Thérèse Bonnafoux s'y emploie: silencieuse pendant l'audition, elle commence par analyser les attitudes, le niveau de connaissances physiologiques de l'enfant,

maltraités

les mots employés. «Un vocabulaire trop précis, trop adulte, est alertant.» La psy s'aide aussi des dessins faits sur place. «Les petits dessinent rarement ce qui leur est arrivé de manière directe, commente-t-elle, mais les chapeaux, les cannes, les mains ou les pieds crochus, souvent présents, sont autant d'indices possibles d'une maltraitance.» Dans ce combat pour la vérité, on utilise de simples jouets, souvent fabriqués ici, dans le Jura. Deux poupées joufflues, l'une fille, l'autre garçon, portant des couches, sont très souvent manipulées. «Les enfants les déshabillent, explique l'enquêteur Sébastien Lemerle, mimant le déroulement des faits. Fort utile pour savoir ce qui s'est passé, surtout avec les plus petits.»

Des jouets pour le dire

D'autres poupées plus classiques servent aussi de doudous dérisoires à des grandes de 16 ans et bien plus. Sur la table basse trône de la pâte à modeler, déclinée dans toutes les couleurs. «Un petit garçon en avait mis partout, sur ses yeux, sa bouche, pour ne plus nous voir ou nous parler, se souvient, ému, un policier. Le silence comme une arme, parfois la seule que les petites victimes ont à leur disposition. Autre pièce essentielle, une maison de poupées toute en bois: chaque pièce y est scrupuleusement représentée, chaque personnage de la famille – père, grand-père, beau-père, frère – également. «Les petits nous montrent où les gestes ont eu lieu, dans leur chambre ou la salle de bains par exemple, quels adultes étaient présents, etc.» Des renseignements, on s'en doute, capitaux, mais pas toujours faciles à entendre: une psy a un jour quitté une unité d'accueil en larmes, une autre a vomi en entendant un ado débiter des horreurs avec une froideur de robot. Car ces enfants, des filles en majorité, mais aussi des garçons, âgés de 2 à 18 ans (parfois même les faits ont eu lieu plus tôt, à l'âge du berceau, et donc avant l'acquisition de la parole), ont vécu l'abomination. «Il existe généralement une escalade des gestes, souligne M^e Goy-Letondor, et l'enfant comprend très bien lorsque la barrière a

été franchie. Il est alors comme paralysé, tétanisé, rendu muet par le désir de l'adulte.» Cette femme de cœur s'attaque aux idées reçues. «80 % des violences sexuelles ont lieu dans la famille et l'enfant connaît donc son agresseur. Il s'agit du père, du beau-père, du grand-père, mais aussi des demi-frères dans les familles recomposées.» Le voisin, le meilleur ami de la famille, le garçon baby-sitter peuplent les cauchemars des petits. «C'est compliqué car l'enfant est flatté qu'une personne étrangère s'intéresse à lui, cherche à le séduire.» En hausse également, les pseudo-révélation, complètement fausses celles-là, qui explosent au moment du divorce: «Mais on les repère très vite car les enfants, remontés par leur maman, récitent un script qu'ils ont appris, presque par cœur, pour accuser leur papa.»

Un système à améliorer

Et les mamans? En quinze ans, l'Ojevim a croisé une seule femme agresseur, une grand-mère aux gestes déplacés. Rarement initiatrices, les femmes se cantonnent au rôle de complices. «Je m'interroge sur leur silence, s'indigne Marie-Thérèse Bonnafoux. Un grand-père a pu ainsi s'attaquer à ses petites-filles après sa propre fille, et celle-ci n'a rien fait pour protéger ses enfants.»

Pourvue de preuves ou non, cohérente ou décousue, et toujours dérangeante, la révélation peut avoir lieu n'importe où. A l'école, chez le médecin, chez mamie, quand l'enfant ne peut plus se taire ou que l'agresseur, cas fréquent, commence à lorgner sur la petite sœur. Témoigner de son



Un dessin pour comprendre

Marie-Thérèse Bonnafoux, psychologue clinicienne à Dole (Jura), commente le logo de son association, l'Ojevim. «Il s'agit d'une fillette de 8 ans, à qui l'on demandait de dessiner un bonhomme. Comme souvent, elle se représente elle-même: ce double possède une seconde enveloppe, comme une protection contre le monde. Son corps est transparent. Il n'y a ni mains ni pieds, donc peu de possibilités de contact avec le dehors. Notez la place décalée du nombril, qui pourrait aisément représenter son sexe. Tout plaide en faveur d'une agression sexuelle. Pourtant, elle a plaqué un sourire sur son visage, comme un signe d'espoir...»



Ne pas revivre son cauchemar par des questions sans fin



Un poussin contre les câlins qui tuent

Comment apprendre aux enfants la notion du danger face à certains adultes sans ôter le mystère de la sexualité? Dans le Jura, l'Ojevim a répondu en invitant la compagnie théâtrale romande Le Caméléon: 350 enfants en primaire ont ainsi pu assister au printemps dernier à la pièce interactive *Poussin*. Mêlant poésie et humour, celle-ci aborde des situations délicates, parle du corps en toute liberté, inculque le respect de soi et des autres. Pour les acteurs, «il y a des câlins qui tuent et d'autres qui font vivre». Ce message salutaire sera de nouveau à l'affiche dans le Jura au printemps prochain.



Entendu, mis en confiance, l'enfant se remet à faire des projets...



malheur dans un lieu qui favorise la confiance et l'écoute ne peut que se révéler bénéfique. Jean-Marie Duquet, responsable du foyer Saint-Joseph, dans la région, qui abrite trois maisons pour enfants placés est formel: «Chez les victimes, le changement est spectaculaire. Elles ont été entendues, mises en confiance et, surtout, crues. Elles s'habillent différemment, parlent librement, se remettent à faire des projets. Comme si on leur avait ôté une chape de plomb.» Le système, néanmoins, a ses failles. Toutes les cassettes ne sont pas systématiquement utilisées. Les policiers, les gendarmes chargés de recueillir la parole de l'enfant, manquent, dans certains

départements, de la formation nécessaire. La mise en réseau, comme celle du Jura, reste rare et plutôt le reflet de bonnes volontés individuelles que d'une impulsion venue d'en haut. Enfin, l'après-procès reste inquiétant: comment aider les petites victimes à reprendre le chemin de leur vie? Dans certaines régions, il n'existe aucun pédopsychiatre, très peu de psychologues ou de structures adaptées. Essentiels pourtant si l'on ne veut pas que ces enfants, qui ont déjà tant souffert, ne portent, selon l'expression du psychanalyste Boris Cyrulnik, «cette étoile noire toute leur vie». Et si les deux pièces encombrées de jouets des unités d'accueil étaient les pierres fondatrices d'un nouvel édifice dans l'écoute des enfants martyrs? ●

Les chiffres clés en France

- 100 000 enfants ont été maltraités en 2004, une statistique en hausse de 7 %.
- 235 000 enfants sont considérés en danger.
- 120 000 enfants sont placés en familles d'accueil ou en internat.
- Le 119 permet de signaler des cas: 5 000 personnes l'utilisent tous les jours. (Source: l'Observatoire national de l'enfance en danger.)

«L'enfance, c'est notre avenir»

interview



5 questions à Corinne Perben, vice-présidente de la Fondation pour l'enfance

1. Comment vous êtes-vous engagée en faveur de la parole de l'enfant?

Je suis mère de trois enfants, et l'histoire personnelle du fils d'une amie, violé à 5 ans, et qui n'a pu en parler qu'à l'âge de 23 ans, m'a révoltée. J'ai rencontré les acteurs de la protection de l'enfance, je les ai écoutés, et je joue le rôle de catalyseur d'énergie pour faire progresser les unités d'accueil en France.

2. Quels sont les avantages des unités?

Il s'agit, dans une unité de temps et de lieu, de recueillir la parole de l'enfant de la manière la plus pure possible, parfois dans un hôpital, toujours avec des professionnels formés. En accompagnant l'enfant, on le répare et on lui permet de se reconstruire.

3. Vous insistez sur le signalement...

Il est capital et, je le rappelle, obligatoire pour le corps médical et les enseignants. Dans les faits, seuls 13 % des signalements proviennent de l'Education nationale, car la peur de se tromper, de la délation, de mal faire, est grande. Il faut dire aux gens qu'il vaut mieux trop signaler plutôt que de passer à côté d'un enfant qui souffre.

4. L'affaire d'Outreau a-t-elle jeté le doute sur la parole de l'enfant?

L'affaire d'Outreau a mis en lumière des dysfonctionnements, mais un rapport a très vite été demandé, quand mon mari était garde des Sceaux, et un groupe de travail organisé. Les conclusions montrent l'importance de ne pas sacraliser, mais aussi de ne pas diaboliser la parole des mineurs qui, dans ce cas, rappelons-le, ont été martyrisés et violés par leurs parents.

5. Etes-vous quand même optimiste?

Bien sûr! De nombreux progrès ont été réalisés en France dans la synergie entre les professionnels et le grand public. A la maltraitance, il faut substituer la «bienveillance». L'enfance, c'est notre avenir à tous: on n'a pas le droit de la gâcher!